

Burundi/Décès de Nkurunziza : des opposants demandent une enquête indépendante

@rib News, 10/06/2020 - Source Agence Anadolu -Le gouvernement a évoqué un "arrêt cardiaque" comme cause du décès. Plusieurs opposants burundais ont réclamé mercredi l'ouverture d'une enquête indépendante pour cerner les causes réelles du décès du président Pierre Nkurunziza, annoncé mardi par les autorités.

Les autorités avaient indiqué que Nkurunziza a succombé lundi à un "arrêt cardiaque" survenu alors qu'il était à Natwe Turashoboye dans la province de Karuzi (170 km de Bujumbura). "Dans une telle situation, l'évocation d'un arrêt cardiaque comme cause du décès du président ne suffit pas, une enquête sérieuse et indépendante s'impose", a écrit l'opposant Pacifique Nininahazwe dans une publication sur sa page facebook. Selon lui, la Covid-19 serait la véritable cause du décès du président burundais. "Plusieurs sources non officielles ont évoqué l'hospitalisation de Pierre Nkurunziza suite à une infection au Covid-19. L'épouse du président, Denise Nkurunziza, est elle-même hospitalisée au Kenya depuis près de deux semaines et a été testée positive au Covid-19 selon les médias kenyans", a précisé Pa Nininahazwe. "La Covid-19 qui tue va décimer beaucoup de gens qui l'ont déjà", a-t-il déclaré de son côté Cimpaye du parti d'opposition MSD (Mouvement pour la solidarité et le développement). Lors de la campagne électorale pour le triple scrutin du 20 mai, Pierre Nkurunziza avait déclaré que Dieu lui-même avait "purifié l'air du Burundi", le protégé de la pandémie. Son épouse a, toutefois, été rapatriée vers Nairobi pour des soins alors qu'elle était gravement malade. Selon plusieurs journaux kenyans dont Citizen TV, elle avait été testée positive à la Covid-19. Ce jour, le gouvernement ne reconnaît que 83 cas testés positifs au coronavirus dont un décès. Des chiffres jugés insignifiants par plusieurs observateurs qui accusent les autorités de banaliser la pandémie de Covid-19 et d'exposer la population. Au pouvoir depuis 2005, Pierre Nkurunziza, 55 ans, devait rester en fonction jusqu'au 20 août prochain, date d'investiture de son successeur, le général %variste Ndayishimiye, candidat du parti au pouvoir, vainqueur de la présidentielle du 20 mai. Selon la Constitution de 2018, c'est le président de l'Assemblée nationale Pascal Nyabenda qui devrait désormais assurer l'intérim du président de la République.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});